



Droit de successions demi-frère vente

Par **Joly Nathalie**, le **15/02/2017** à **08:52**

Ma mère est décédée en 2013, avant mariage elle était propriétaire d'un terrain et d'une maison...puis elle s Est mariée à mon père qui vient lui aussi de décéder...Mon père bien avant son mariage a eu un enfant qu'il a reconnu mais pas élevé..demi-frère peut il prétendre à quelque chose?

Puis je vendre une partie du terrain sans rien lui devoir? A-t-il de droit aux meubles? À la vieille voiture qui après 30ans n a plus de valeur? Les droits de successions s élèvent à combien? merci de m'aider à être plus sereine...ou pas!!!!